

Programme suisse pour Erasmus +
Subventions appel à projets 2023

Jeunesse en Action : projets de mobilité internationale

Tous les [pays du monde](#) sont éligibles dans le cadre de projets de mobilité internationale.

Les mobilités sont octroyées sur la base d'activités concrètes et subventionnées selon des forfaits prédéfinis pour le séjour, le voyage, l'organisation, etc. (voir le tableau des subventions).

- **Frais de voyage** : Le forfait de voyage est destiné à couvrir les frais de voyage du lieu de résidence au lieu où l'activité se déroule et retour. En règle générale, il est recommandé d'utiliser les transports publics. Les forfaits de voyage se répartissent en quatre régions géographiques, en fonction de la distance entre le pays d'origine et le pays de destination.
- **Frais de séjour** : Ce forfait sert à couvrir les frais de logement et de nourriture ainsi que d'autres dépenses personnelles des participant-e-s. Les forfaits de séjour dépendent du coût de la vie dans le pays de destination et sont répartis en trois catégories de pays. Tous les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) européens se voient attribuer le même forfait de séjour que l'État membre de l'UE auquel ils appartiennent, à savoir le Danemark (Groenland), la France (p.ex. La Réunion), les Pays-Bas (p.ex. Aruba) ou le Royaume-Uni (p.ex. Îles Malouines).
- **Coûts pour les besoins spécifiques** : Lorsque des personnes en situation de handicap participent au projet, les coûts supplémentaires associés à leur participation peuvent être couverts. Par exemple, le transport spécial pour les personnes en fauteuil roulant. La [déclaration des besoins](#) peut être soumise avec la demande de financement si la participation d'une personne ayant des besoins particuliers est déjà connue. Si ce n'est pas le cas, il est possible d'envoyer une telle demande à tout moment pendant la durée du projet, voire au plus tard avec le rapport final. La déclaration des besoins doit indiquer le montant évalué, les frais effectifs doivent ensuite être mentionnés dans le décompte final et attestés sur la base de justificatifs.
- **Frais d'organisation** : Ce forfait destiné à l'institution requérante sert à couvrir les coûts de projet tels que, par exemple, le matériel, la communication, les séances d'information, etc.

En ce qui concerne les rencontres de jeunes, une subvention peut être demandée de manière optionnelle pour une rencontre de planification (mêmes forfaits que pour les rencontres de jeunes).

Programme Suisse pour Erasmus+: Rencontres de jeunes, projets de mobilité pour les animateur-riche-s jeunesse, Jeunesse et Politique.

Participation à des projets Erasmus+ à l'étranger : Rencontres de jeunes, projets de mobilité pour les animateur-riche-s jeunesse, activités de participation des jeunes.

Outgoing (CH>monde) ; Incoming (monde>CH)

Catégorie de subvention	Spécification	Montant (CHF)
Tous les formats de projet		
Voyage (international)	Par distance et régions	Par personne
Liste complète des pays du programme avec répartition par région (lien)	Région 1 : Europe	400.-
	Région 2 : Afrique du Nord, Asie de l'Ouest, Fédération de Russie	500.-
	Région 3 : Asie du Nord et Asie centrale, sous-continent indien, Afrique subsaharienne, Amérique du Nord, centrale et latine	800.-
	Région 4 : Asie de l'Est, Antarctique et Océanie	1000.-
Voyage (national)		Par personne
	Par ex. CH-> CH ou IT-> IT	50.-
Besoins spécifiques	Coûts effectifs	Par personne
	Après examen des justificatifs	Max. 12'000.-
Organisation		Par personne
		125.-
Séjour	Selon le coût de la vie	Par personne et par jour :
Rencontres de jeunes / Jeunesse et Politique / Activités de participation des jeunes		
Liste complète des pays du programme avec répartition par catégorie (lien)	Catégorie de pays 1	41.-
	Catégorie de pays 2	50.-
	Catégorie de pays 3	59.-
Projets de mobilité pour les animateurs et animatrices jeunesse		
Liste complète des pays du programme avec répartition par catégorie (lien)	Catégorie de pays 1	65.-
	Catégorie de pays 2	79.-
	Catégorie de pays 3	93.-